



# SOVEREIGN MILITARY ORDER OF MALTA

OBSERVER MISSION TO THE UNITED NATIONS

216 EAST 47<sup>TH</sup> STREET, 8<sup>TH</sup> FLOOR NEW YORK, NY 10017

TEL. +1.212.655.6213 – FAX +1.212.355.4014

E-MAIL: ORDEROFMALTA@UN.INT WWW.UN.INT/ORDEROFMALTA

## Deuxième Commission

2 octobre 2017

### DÉBAT GÉNÉRAL

#### Déclaration Prononcée par M. Bertrand de Looz Karageorgiades, KM Conseiller à la Deuxième Commission

*(vérifier au prononcé)*

---

Monsieur le Président,

Permettez moi, au nom de l'Ordre Souverain Militaire et Hospitalier de Malte, de vous féliciter, ainsi que les autres Membres du Bureau, pour votre élection à la Présidence de notre Commission. Nous nous réjouissons de participer, encore une fois, à un débat constructif.

Cette session revêt une importance cruciale. La Deuxième Commission est responsables de la mise en oeuvre de nouveaux paradigmes en développement, à savoir les Objectifs du développement durable et du programme d'Action d'Addis-Abeba, et à des actions concrètes. Nous devons donc mettre en place les engagements résultant de ce processus.

Monsieur le Président,

Je voudrais citer quelques lignes de la Charte constitutionnelle de notre Ordre qui affirme "les vertus **chrétiennes** de charité et de fraternité en exerçant, **sans distinction de religion, de race, d'origine ou d'âge**, les oeuvres de miséricorde envers les malades, les pauvres et les réfugiés." L'Ordre de Malte est au service des pauvres et des déshérités depuis plus de 900 ans. Et l'Ordre de Malte continuera à le faire dans l'avenir.

L'Ordre de Malte a noté avec satisfaction la Déclaration ministérielle du Groupe des 77 et a été heureux de lire ce qui suit, et je citerai, en anglais "The Ministers reaffirmed the principles of humanity, impartiality,

neutrality and independence for the provision of humanitarian assistance, as well as the promotion and respect for international humanitarian law.” Fin de citation. C'est aussi la position officielle de l'Ordre.

Monsieur le Président,

En ce qui concerne les efforts pour permettre le développement, l'Ordre de Malte considère comme un impératif un environnement économique international favorable permettant des systèmes monétaires, financiers et commerciaux justes et durables. En particulier, l'Ordre souligne l'importance du commerce international comme un moteur du développement, et celle de l'aide publique au développement dans le développement durable, y compris le règlement du problème de l'endettement extérieur.

Monsieur le Président,

L'Ordre de Malte intervient dans plus de 120 pays et son action est facilitée par ses relations diplomatiques avec 106 Etats. Cette action ne pourrait porter tous ses fruits sans le dévouement de ses quelques 13,000 chevaliers et dames, tous volontaires, de ses 80,000 bénévoles permanents et de son personnel médical salarié très qualifié. Il dispose aussi de 59 Associations nationales toujours prêtes à intervenir dans leur propre pays et sur le plan international et à financer ces interventions.

En ce qui nous concerne, l'Ordre continuera de faire ce qu'il fait depuis plus de 900 ans: aider les pauvres et les plus vulnérables et coopérer avec la communauté internationale pour avoir un impact positif et décisif dans le développement durable et le respect des droits de l'homme et de la dignité humaine.

Monsieur le Président,

J'ai écouté avec attention les voix des membres de notre Commission et pour rappeler celle du Président de la République française, Monsieur Emmanuel Macron, elles sont l'expression des voix des pauvres, des malades, des handicapés, de tous ceux que devons écouter et surtout entendre. Elles ne doivent pas être les voix qui crient dans le désert.

Merci Monsieur le Président.